Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260608-CC_2026_160-DE

Délibération n° 2026.160

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE FOUGÈRES AGGLOMERATION

Séance du Lundi 8 Juin 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Huit Juin Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – Stéphane BARBE – François BOUVATTIER – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – DALLÉ Pascal – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Jean-Louis QUILLIOT – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Isabelle RICHARD – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Hubert COUASNON a donné pouvoir à Anne PERRIN

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice :	58
Présents :	54
Pouvoirs :	1
Votants :	55

Date de la convocation : 2 juin 2026

Date d'Affichage : 9 juin 2026

Vote :

Pour :	55
Contre :	0
Abstention :	0

Étaient excusés :
Daniel BALLUAIS – Hubert COUASNON – Mattéo GENAR – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : François BOUVATTIER est désigné secrétaire de séance

2026.160 – Administration Générale – CREHA OUEST – Désignation des représentants de Fougères Agglomération

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260608-CC_2026_160-DE

Fougères Agglomération **2026.160**

2026.160 – Administration Générale – CREHA OUEST – Désignation des représentants de Fougères Agglomération

Fougères Agglomération adhère au CREHA OUEST, association Loi 1901, dont les membres sont l'Union Sociale pour l'Habitat, l'ARO HLM Bretagne, l'USH des Pays de la Loire, les Associations Départementales HLM Bretagne, l'ensemble des bailleurs sociaux et Action Logement Services.

La force du CREHA OUEST repose sur son large partenariat qui s'est constitué historiquement avec l'ensemble des acteurs publics et privés du logement locatif social sur les régions Bretagne et Pays de la Loire : organismes et bailleurs, collectivités (Conseils départementaux, EPCI, communes), services de l'Etat (DREAL, DDTM…), Action Logement, ADIL …

Le CREHA Ouest est le gestionnaire et l'animateur du système d'informations des Fichiers départementaux de la Demande Locative Sociale des neuf départements de Bretagne et des Pays de la Loire. Il intervient pour le compte des bailleurs sociaux et des autres acteurs du logement social (Etat, collectivités, Action Logement Services…),

Les fichiers départementaux fonctionnent en réseau, avec mise en commun de la demande, et ont pour outil un logiciel spécifique : IMHOWEB.

Ils constituent un outil d'aide à la décision pour les propositions d'attribution, tout en préservant la souveraineté des commissions d'attribution.

Basés sur la transparence, ils sont une source d'information permanente pour les bailleurs sociaux et leurs partenaires (grâce à une meilleure qualification des besoins).

Un représentant titulaire et un représentant suppléant de Fougères Agglomération sont amenés à siéger au sein des instances du CREHA OUEST.

Vu les statuts de Fougères Agglomération et ceux du CREHA OUEST ;

Vu la délibération n° 2026.108 du Conseil d'Agglomération du 4 mai 2026 ;

Vu l'avis du Bureau en date du 1er juin 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE DÉSIGNER** Mme Marie-Laure NOEL, au titre de représentante titulaire de Fougères Agglomération au sein du CREHA OUEST.
- **DE DÉSIGNER** Anthony HUE, au titre de représentant suppléant de Fougères Agglomération au sein du CREHA OUEST.

Fait et délibéré en séance le 08/06/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET